



CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal du 17 juillet 2026

Présents : Michel JULIEN, Claire PALLOT, David UBELMANN, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, Tommy-Lee PRUDHOMME, Sébastien LEVIF, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS.

Absents excusés : Christiane LOUPIAS

Absents :

Procurations : Christiane LOUPIAS donne procuration à Claire PALLOT

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de présents : 10 Nombre de votants : 11 Quorum : 6

Date convocation : 7 juillet 2026

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- Subvention aux associations
- Adhésion Agence Technique Départementale (ATD)
- Restauration de la vieille horloge de l'Eglise
- Acquisition d'une nouvelle horloge pour l'Eglise
- Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'assainissement collectif (RPQS)
- Acquisition de tables pour la salle des fêtes
- Convention cadre du Centre de Gestion de Saône-et-Loire
- Travaux de voirie
- Mise en place d'une caution lors de la location de la salle des fêtes
- Lecture du courrier des administrés
- Questions et informations diverses

Secrétaire de séance : Anaïs POUPON

Ouverture de la séance à 19h00.

➤ Déclaration lumineuse de Monsieur le Maire :

« Je tiens à vous parler ce soir, en ce début de conseil, d'une situation préoccupante au sein de notre Conseil Municipal.

Nous avons récemment reçu, une fois de plus, un mail incendiaire et insultant, qui fragilise nos conseillers et notre secrétaire de mairie, tout en portant atteinte à la dignité du maire et de ses adjoints. Ce comportement, émanant d'un conseiller de l'opposition, est inacceptable.

Je tiens à être clair : ce type d'agissement, qui ne contribue ni au dialogue ni à l'avancement de notre commune, ne sera pas toléré.

J'ai déjà pris les mesures nécessaires en saisissant les juristes de l'Association des Maires de France et en adressant un courrier aux autorités compétentes.

Un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet est également en cours afin d'envisager des mesures appropriées.

Je précise que cette annonce ne donnera pas lieu à un débat en fin de séance.

Poursuivons, l'ordre du jour. »

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026 :

Le procès-verbal de la dernière séance ayant été envoyé à tous les conseillers, Monsieur le Maire demande à ces derniers de se prononcer.

Le Conseil Municipal, valide à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 5 juin 2026.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Subventions aux associations :

Monsieur le Maire a envoyé à tous les conseillers en leur demandant une réponse avant la réunion de ce jour, la liste des associations communales ainsi que la liste des associations ayant demandées une subvention à la commune.

Il informe que deux conseillers n'ont pas répondu. Il présente au Conseil Municipal, le résultat des réponses :

Associations	Montant
Société de chasse communale	50 €
Société de chasse des Charriers	50 €
Club de la Bonne Humeur	250 €
Croix Rouge La Clayette	75 €
Les Restaurants du Cœur	100 €
Amicale des donneurs de sang de Marcigny	75 €
Radio Cactus	50 €
AMAC	130 €
Service de Remplacement	75 €
Foyer du collège Jean Papon La Pacaudière	50 €
Lycée privé agricole Etienne Gautier - Ressins	50 €
Association Les Bout's d'Choux	75 €
AFM Téléthon	100 €

Julie KADLECSOVICS demande pourquoi il n'y a pas de versement à des associations pour les personnes âgées.

Monsieur le Maire lui répond qu'il a envoyé un questionnaire à tous les conseillers et que le tableau est le résultat des votes. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil valide à l'unanimité le tableau ci-dessus de versement des subventions aux associations.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Adhésion à l'Agence Technique Départementale :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Agence Technique Départementale (ATD). Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridiques ou financiers pour un coût annuel de 200 €.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'adhérer à l'ATD
- D'autoriser Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à cette adhésion
- Dit que le montant est prévu au budget

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECISOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Restauration de l'ancienne horloge mécanique de l'Eglise :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis reçus pour la restauration de l'ancienne horloge mécanique de l'Eglise.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de choisir le devis de l'entreprise Expert du Temps pour le démontage et la dépose de l'ancienne horloge mécanique de l'Eglise pour un montant TTC de 450€.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECISOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Acquisition d'une nouvelle horloge pour l'Eglise :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis reçus concernant l'acquisition d'une nouvelle horloge.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de choisir :

- De remplacer le mouvement du récepteur par l'entreprise Desmarquest pour un montant HT de 470€ soit 564 € TTC.
- De louer l'horloge mère auprès de l'entreprise Expert du Temps pour un montant annuel de 190 € TTC et dans 5 ans, la commune sera propriétaire de l'horloge mère pour 1 €.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECISOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement collectif (RPQS). Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le RPQS du l'assainissement collectif.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

Il présente au Conseil Municipal le RPQS du Syndicat des Eaux de la Sologne Ligérienne (SIESL).

➤ Acquisition de tables pour la Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les tables actuelles de la salle des fêtes sont lourdes pour le Club des Aînés ainsi que pour l'agente chargée de la propreté des locaux. Il présente les différents devis reçus concernant l'acquisition de nouvelles tables.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de choisir le devis de la SARL Mobilier Jaroza pour un montant de 760 €

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Convention cadre du Centre de Gestion de Saône-et-Loire :

Monsieur le Maire présente Conseil Municipal le rôle du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Saône-et-Loire (CDG71). Il donne lecture de la convention cadre proposée. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider la convention cadre du CDG71.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Travaux de voirie :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis pour couper la Route des Roussins d'un montant de 4 320 euros TTC, au niveau d'un champ appartenant à Monsieur Billard, qui se remplit d'eau. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de refuser de participer à ces frais.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECSOVICS
- Contre :
- Abstention :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux du SIVOM sont suspendu du fait des fortes chaleurs, ils reprendront fin août, début septembre.

➤ Mise en place d'une caution lors de la location de la Salle des Fêtes :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la dernière location de la salle communale, il a fallu 6 heures à l'agente chargée de la propreté des locaux pour tout remettre en place. Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de mettre en place pour les prochaines locations de ladite salle, le dépôt d'un chèque de caution de 300 Euros avant la remise des clés.

- Pour : Michel JULIEN, Claire PALLOT, Christiane LOUPIAS, Michèle DIOT, Nicole LAVAL, Anaïs POUPON, David UBELMANN, Sébastien LEVIF, Tommy-Lee PRUDHOMME, Thierry LETELLIER, Julie KADLECISOVICS
- Contre :
- Abstention :

➤ Compte rendu de réunions :

- Monsieur le Maire, Nicole LAVAL Christiane LOUPIAS et David UBELMANN font un exposé de leur visite avec le SIESL. Présentation de photos prises leur de cette visite.
- Anaïs POUPON fait un compte rendu du Conseil Ecole.

➤ Informations diverses :

Monsieur le Maire informe que deux nouveaux médecins sont arrivés au cabinet médical de Marcigny. Il demande au Conseil Municipal de déposer dans les boîtes aux lettres dès demain la fiche de renseignement patients

Monsieur le Maire informe les conseillers que le golf est en vente. Les futurs acquéreurs ont demandé un rendez-vous pour exposer leur projet au conseil.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le rapport 2025 des ordures ménagères. Les deux containers situés vers le local communal seront supprimés en septembre.

Le chantier jeunes a surveillé le contenu des poubelles des céronnais. Monsieur le Maire présente les photos prises lors de ce contrôle. Le nettoyage de l'agorespace est remis à plus tard en raison des restrictions d'eaux.

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancée du futur site internet de la commune.

Monsieur le Maire annonce que le grillage sur le clocher de l'Eglise a été posé. Il présente les photos prises lors de cette pose.

Monsieur le Maire annonce qu'un Point Apport Volontaire (PAV) neuf sera déposé au coin propre.

Monsieur le Maire présente une photo d'une borne incendie cassée

Fin de la séance : 20h30

A Céron, le 28 août 2026
Le Maire, Michel JULIEN

La secrétaire de séance,
Anaïs POUPON

